



LE CONSEIL MUNICIPAL DÉLÉGATION AU MAIRE

HAUTS-DE-SEINE

DECISION DU MAIRE n° 2025/031 : Contrat de mandat et de prestations de ventes aux enchères publiques en ligne avec la SAS "AGORASTORE"

Le Maire de la Ville de Sèvres,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/042 du 3 juin 2020 modifiée donnant délégation au Maire pour traiter de certaines affaires de gestion courante visées à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Ville de Sèvres souhaite mettre en vente des objets, qui lui appartiennent, aux enchères publiques en ligne,

Considérant que la proposition de la SAS AGORASTORE, répond aux besoins de la Ville de Sèvres,

DECIDE :

ARTICLE 1.

De donner mandat pour la vente aux enchères publiques des biens mobiliers de la Ville à la SAS AGORASTORE, sis 20 rue Voltaire 93100 MONTREUIL.

ARTICLE 2.

Aucun frais ne sera acquitté par la Ville de Sèvres pour les ventes de biens qui auront été confiées à la SAS AGORASTORE.

Fait à Sèvres, le 18 décembre 2025.

NB : Conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de la justice administrative, le présent acte est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CERGY-PONTOISE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification/publication. Un recours gracieux est également possible auprès de l'autorité signataire de l'acte. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux.



Grégoire de LA RONCIÈRE

Maire de Sèvres

Vice-Président du Grand Paris Seine Ouest

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Hôtel de Ville
54, Grande Rue
BP 76

92311 Sèvres Cedex

01 41 14 10 10

PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE LE :

01 75 19 41 20

22 DEC. 2025

mairie@ville-sevres.fr

www.sevres.fr

1/1

Accusé de réception en préfecture
092-219200722-20251218-2025-031-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025